

## 14/15 JUILLET 1944 KERNABAT

Ici radio Londres : « Les Français parlent aux Français, Message personnel : le vent souffle dans les blés ». Ce message est capté le 14 juillet 1944 vers 11h00 au PC installé à Guerveur. Il annonce un deuxième parachutage de vivres et de matériels pour le soir même sur le terrain « Pêche » à Miné-Kervir.

Alors que notre pays est occupé, que nombre de nos compatriotes sont prisonniers ou déportés, les maquisards et leurs amis s'apprêtent à célébrer la fête nationale. Ils veulent, plus que jamais, restés fidèles à ce symbole de liberté et de lutte contre l'oppression, symbole qui les rassemble dans la lutte contre le nazisme et le collaborationnisme.

Mais « le vent souffle dans les blés ». Les résistants de Scaër, Rosporden, Tournay, Coray et autres sont immédiatement alertés du parachutage. Les chefs de groupes réunissent leurs hommes pour les informer de la mission de la nuit. Les agriculteurs, trop souvent oubliés dans la mémoire collective, seront comme toujours sollicités pour transporter le matériel à l'aide de leurs chevaux et charrettes.

Entre le 14 et le 15 juillet plus de 200 personnes sont mobilisées, le balisage du terrain est en place, et le 15 juillet aux environs de 0H30 plus de 16 tonnes de matériels et de vivres sont larguées puis acheminées dans la nuit vers le lieu de stockage près de Kernabat.

Malheureusement les soldats allemands sont au courant de ce parachutage. Tôt le matin du 15 Juillet un millier d'entre eux ratisse le secteur de Coadry. La bataille de Kernabat-Quilien est lancée, 18 jeunes hommes vont payer de leur vie le combat pour la liberté et la dignité, le 18<sup>ème</sup> succombant de ses blessures le 31 août.

En cette veille du 66<sup>ème</sup> anniversaire des combats, nous les retrouvons tous ici, leur nom inscrit sur le mémorial de la résistance.

Souvenons-nous de Pierre CABELLIC, Pierre CAPITAIN, Armand DELESSARD, Corentin GUILLOU, Robert HERVE, Jean-Louis JACOB, morts pour que vive la France.

Depuis l'an dernier, au bas du monument, leur âge, ce terrible jour de 1944, a été rajouté. C'étaient pour la plupart de très jeunes hommes, au fait de l'adolescence. Comme tous les ans, vous venez entendre l'appel de leur sacrifice. Que chacun se souvienne du courage et de la volonté de la jeunesse d'hier.

Souvenons-nous de François JACOB, Roger KERJOSSE, Yves LE BARON, Grégoire LE CAM, René LE GALL, René LE MAO, morts pour que vive la France.

**Le temps s'égraine inexorablement, mais le souvenir ne pourra s'estomper tant que nous serons si nombreux à nous rassembler pour nous souvenir de Kernabat. Oublier, s'est assécher le terroir de la vie.**

**Souvenons-nous de Louis MASSE, Etienne MILLOUR, Jean-Louis RANNOU, Marcel RANNOU, Pierre SALOMON, René TURQUET, morts pour que vive la France.**

**Je voudrais profiter de cet hommage rendu à ces 18 martyrs assassinés sur le chemin de la victoire finale, pour aussi associer tous les anciens résistants et résistantes, qui ont su taire leurs différences, se rassembler autour des valeurs du Conseil National de la Résistance pour un combat acharné contre le nazisme et l'occupant, lequel a contribué non seulement à la libération de notre pays mais surtout à lui redonner honneur et dignité.**

**Avec leur courage et leur sang, les résistants ont forgé la victoire contre le fascisme, le racisme et l'intolérance. Mais soyons et restons vigilants, gardons bien ancrés le souvenir des combats pour la libération, le souvenir des combats de Kernabat, le souvenir des innombrables sacrifices humains, le souvenir des milliers de morts pour servir la cause de la liberté, car le fascisme qu'il soit politique, religieux ou économique est toujours attentif, présent, et prêt à resurgir à la moindre de nos faiblesses.**

**Oublier leur sacrifice, les vertus de leur combat, oublier l'honneur qu'ils nous ont redonné serait impardonnable, mais ne pas être garant de la mémoire et ne pas la transmettre aux nouvelles générations le serait tout autant.**

**Que la mémoire de la résistance nous enseigne la vigilance, la détermination, la volonté de paix et de sécurité pour continuer à avancer vers l'idéal de liberté et de démocratie de nos glorieux aînés.**

**Demain soyons encore plus nombreux, à transmettre le patrimoine légué et puiser dans le passé les garde-fous de l'avenir, racine de la paix et de la liberté.**

**Je vous remercie de votre attention et de votre nombreuse présence à cette commémoration.**

werden der Oberste Befehlshaber der Alliierten Expeditionen  
Streitkräfte und das Oberkommando der Roten Armee alle  
diejenigen Straf- und anderen Maßnahmen ergreifen, die sie  
als zweckmässig erachten.

6. Diese Erklärung ist in englischer, russischer und  
deutscher Sprache abgefasst. Allein maßgebend sind die  
englische und die russische Fassung.

Mai 1945

Eugène KERBAUL

Cahier de mise à jour

1485

~~1270~~

**MILITANTS  
DU  
FINISTÈRE  
(1918-1945)**

Dictionnaire biographique de militants ouvriers du Finistère  
élargi à des combattants  
de mouvements populaires de Résistance.

*[Handwritten signature]*

1 Wehrmacht.

(JOUKOV)

über das Oberkommando  
der Roten Armee

*[Handwritten signature]*

gen

(SPAATZ)

*[Handwritten signature]*  
Kommandant der 1. Armee  
der Alliierten Expeditionen  
Westfront der Alliierten  
Expeditionen.

JMPF et VON FRIEDEBOURG.  
Commissaires alliés. Le maréchal JOUKOV pour  
l'Armée Française. Le Général SPAATZ

Eugène KERBAUL

Cahier de mise à jour

1485

~~1270~~

**MILITANTS  
DU  
FINISTÈRE  
(1918-1945)**

Dictionnaire biographique de militants ouvriers du Finistère  
élargi à des combattants  
de mouvements populaires de Résistance.

werden der Oberste Befehlshaber der Alliierten Expeditionen  
Streitkräfte und das Oberkommando der Roten Armee alle  
diejenigen Straf- und anderen Maßnahmen ergreifen, die sie  
als zweckmäßig erachten.

6. Diese Erklärung ist in englischer, russischer und  
deutscher Sprache abgefasst. Allein maßgebend sind die  
englische und die russische Fassung.

Unterzeichnet zu *Berlin* am *8* *Mai* 1945

*Keitel*  
*Stumpf*  
*von Friedeburg*

Fuer das Oberkommando der Deutschen Wehrmacht.

In Gegenwart von:

*Tedder*

(TEDDER)

(JOUKOV)

Fuer den Obersten Befehlshaber  
der Alliierten Expeditionen-  
Streitkräfte.

Fuer das Oberkommando  
der Roten Armee

*Joukov*

Bei der Unterzeichnung waren als Zeugen  
auch zugegen:

(DE LATTRE)

(SPAATZ)

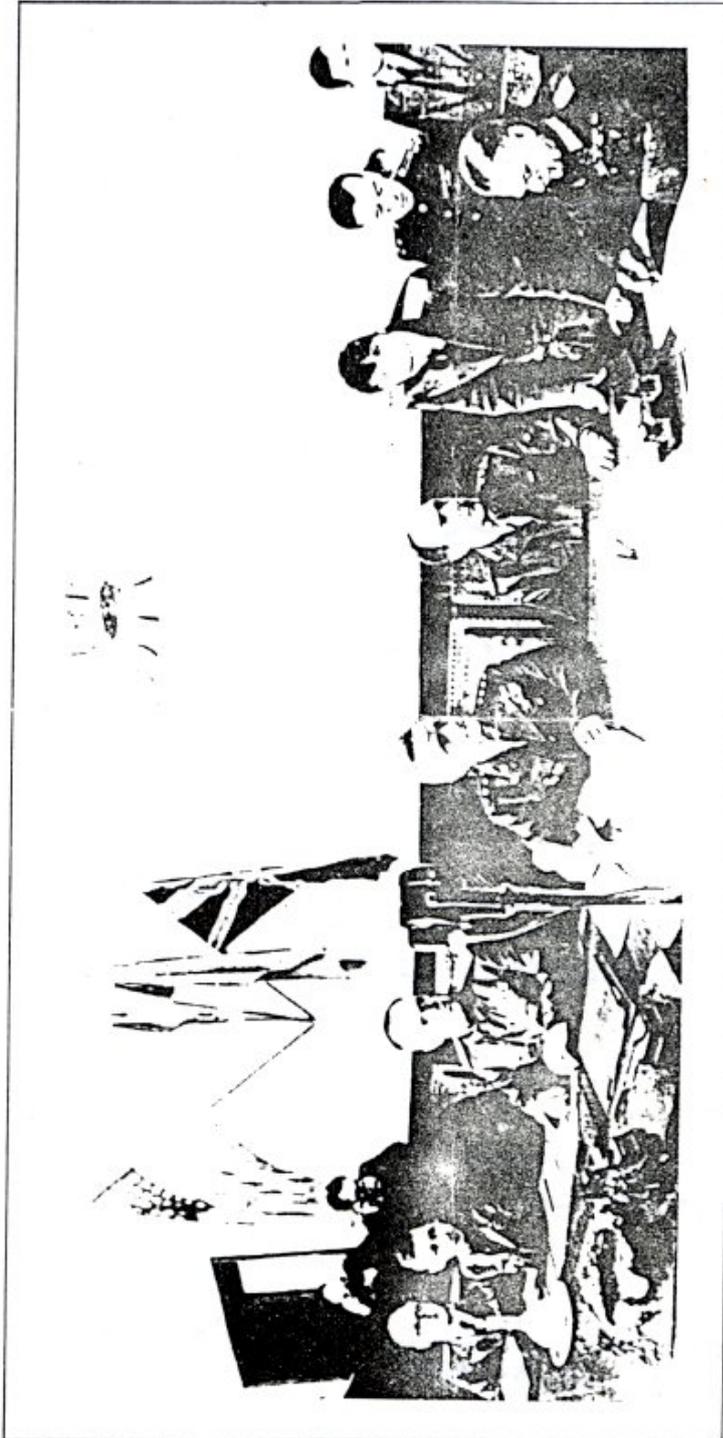
*J. de Lattre*  
General, Oberstkommandierender  
der Ersten Franzoesischen Armee

*Spaatz*  
Kommandant der  
der strategischen  
Luftstreitkräfte der  
Verbindungsarmee

Signatures de l'Acte de Capitulation.

En haut : pour le commandement suprême des Forces Armées Allemandes, KEITEL - STUMPF et VON FRIEDEBOURG.  
En bas : Le Maréchal de l'air britannique TEDDER pour le commandant suprême des Forces Expéditionnaires alliées. Le maréchal JOUKOV pour  
le commandement suprême de l'Armée Rouge. Le Général de LATTRE, commandant suprême de la Première Armée Française. Le Général SPAATZ  
de l'Armée Américaine.

LES SIGNATAIRES



1.— TEDDER, 1890-1967, Maréchal de l'air britannique. 2.— JOUKOV, 1896-1974, Maréchal, Union des Républiques Socialistes Soviétiques. 3.— SPAATZ, 1891-1974, Général, États-Unis d'Amérique. 4.— DE LATTRE, 1889-1952, Général, France. 5.— KEITEL, 1882-1946, Maréchal, Allemagne.

PRÉFECTURE  
DU FINISTÈRE

1<sup>re</sup> Division - 1<sup>er</sup> Bureau

Exécution de la circulaire  
de M. le Ministre de l'Intérieur  
du 12 Juillet 1875

ÉTAT FRANÇAIS

Quimper, le 22 JUN 1944 194

LE PRÉFET DU FINISTÈRE  
à Monsieur le Maire de Pont-Croix

Conformément aux instructions de M. le Ministre de l'Intérieur, j'ai l'honneur de vous informer que, suivant avis transmis par le Parquet de la Cour d'Appel de Rhône le nommé André Hector Michel né le 8.6.1917 à Pont-Croix ~~indiqué comme condamné dans votre commune~~, a été condamné par jugement du Tribunal correctionnel sus-mentionné, en date du 27.3.1944 à la peine de 15 ans de travaux forcés pour activité d'antagoniste dans un but de subversion nationale et sociale commis le 27.2.43. C.F. 87-367 C.E.C. décret du 3.11.1939. La du 12.43 à qui 519.1943 la de 5.6.43. Cette condamnation entraînant l'incapacité électorale, le sus-nommé devra, s'il figure sur la liste électorale de votre commune, en être rayé **immédiatement par vos soins**, en exécution de l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852.

Dans le cas où cet individu ne serait pas porté sur la liste électorale de votre commune, mais où vous auriez lieu de croire qu'il exerce ses droits électoraux dans une autre commune, vous auriez soin de communiquer le présent avis à votre collègue.



Pour le Préfet :  
Le Chef de Division délégué.

ATTESTATION

d'appartenance aux F. F. C. 38364

Délégation F. F. C. I.  
oserne de la Pépinière  
Rue Laborde  
PARIS-VIII  
Tel. : EUR. 34-03 - 04 - 05

CV

Original à conserver  
par l'intéressé.

Aucun duplicata ne pouvant être délivré, le porteur de la présente attestation ne devra s'en dessaisir en aucune circonstance et, en cas de besoin, faire établir des copies conformes. —

RÉFÉRENCE : I. M. N° 407/FFCI/Adm du  
17 AVRIL 1947

M ONSIEUR A D R E N Hector

Né le 8.6.1917

a servi en qualité d'AGENT P. I

du 1.11.42 au 7.44

au réseau AMARANTE

des Forces Françaises Combattantes.

Grandes Réelles

PARIS, le 23 MARS 1948

CERTIFIÉ EXACT

Le LIEUTENANT-COLONEL LE GARS  
Délégué Général des Forces Françaises  
Combattantes de France



G.Q.G.A., le 23 Juin 1940.

EXTRAIT DE L'ORDRE " O " N° 67

-----

LE GENERAL COMMANDANT EN CHEF VUILLEMIN, Commandant en Chef des Forces Aériennes, cite à l'Ordre de :

L'ARMEE AERIENNE

Les Officiers et Sous-Officiers du Groupe de Bombardement I/31 dont les noms suivent :

<u>Equipage :</u>	Lieutenant	DUBALEN	Commandant d'avion.
	S/Lieutenant	RESSEGUIER Léon	Pilote.
	Sergent	AUDREN Hector	Radio.
	Sergent	BEAUNE Robert	Canonnier.

" Equipage d'élite, toujours volontaire pour toutes les missions; a réussi grâce à sa cohésion, son audace et son sang-froid quatre difficiles bombardements de jour et de nuit en particulier les 29 et 31 Mai 1940, dans des secteurs violemment défendus par la Chasse et la D.C.A. adverse."

Cette citation comporte l'attribution de la Croix de Guerre avec palme.

POUR AMPLIATION  
LE GENERAL  
ADJOINT POUR LE PERSONNEL

Signé : KRAMER

LE GENERAL COMMANDANT EN CHEF  
DES FORCES AERIENNES.

Signé : VUILLEMIN

COPIE CERTIFIEE CONFORME :

ISTRES, le 10 Décembre 1940.

Le Lieutenant-Colonel SCHMITTER,  
Commandant le Groupe Aérien I/31.

*Schmitter*



COMITÉ du SOUVENIR  
Adrien Thébaud  
Tel 98.70.86-28

**PONT-CROIX**

AVRIL 1945. Deux Déportés Résistants portés disparus.

Ultime printemps pour les deux pontcroixiens: Joseph LE ROUZO et Hector ANDRÉ.

Joseph LE-ROUZO domicilié à KÉRIDREUF fut arrêté par la gestapo en gare de QUIMPER le 17 Février 1944. Né le 27 Avril 1920, réchargé par l'occupant il s'engagea au groupe de résistance MARINE du Capitaine FAIANT. Son silence malgré la torture à la prison St Charles de Quimper, le fit déporté le 11 JUIN 1944 par COMPIÈGNE vers le sinistre bague nazi de NEUENGAMME sur les bords de l'ELBE dans le nord de l'ALLEMAGNE. Devenu le matricule N° 34.588 il est dirigé vers un Kommando de travail pour l'armement.

L'approche des Anglais à l'Ouest et les Russes à l'EST ont jeté les déportés d'un camp à un autre. Terrible chemin de croix à pied, à jeun sur une route sans fin jonchée de squelettes ambulants, traînants achevés par les S.S. Aucun des rescapés n'a vu Joseph Le Rouzo après fin mars. L'acte de disparition mentionne "mort pour la France le 8 Avril 1945" dans la région de WATENSTEDT quelques jours avant ses 25 ans....

1/31, il est cité à l'Ordre de l'Armée d'acier, croix  
de guerre avec palme pour s'être distingué en mission  
le 29 et 31 Mai 1940. Refusant la défaite, l'asservissement  
et l'armistice il prendra le chemin de l'Honneur et  
s'évadera vers l'Angleterre. Fiché au réseau "AMARANTE"  
comme agent radio P2 il est parachuté le même mois  
sur le dangereux secteur de LYON. Traqué par l'ennemi  
il fait travailler dans la SAATHE. Mais le 25 Juillet 1944  
il est arrêté à la gare du MANS par les sinistres miliciens  
PIBOULO et BLAIS. Le Maire de PONT-CROIX recopie l'ordre  
écrit du préfet du FINISTÈRE : "Rayez Hector ANDREM de  
la liste électorale, l'individu ayant été condamné le  
27 Mars 1944 par la cour d'assises du RHÔNE à 15 ans  
de travaux forcés pour activité antinationale sou-  
rant 1943". L'incessant combat pour la LIBERTÉ de  
ce fier radio de la "France Libre" se terminera dans  
l'effroyable mouvoir du camp de concentration hitlerien  
de BERGEN-BELSEN le 12 AVRIL 1945, honte de l'humanité.

Il a été écrit: Pour qui sont donc A-ils morts?

Pourquoi tant de sacrifices?

Pour tous ceux qui nous suivent  
et n'en tirent point leçon?!...

N'effacer pas nos souvenirs.

Ils sont, ce qu'ils sont.

Et hélas! ceux qu'ils furent.

Je déclare sur l'Honneur, au vu des  
pièces officielles, l'exactitude de ces déclarations

Pour le Comité du Souvenir  
Adrien Heuloch

A. Heuloch

HOTEL DE LA GARE

TOUT CONFORT

Le Mans, le 10 November 1944

Emile POUSSE

31. Boulevard de la Gare, 31  
LE MANS

R. C. Le Mans 115

Téléphone 2-39

C. P. Rennes 6.207

Cher Etienne

Je vous joins a cette lettre le  
certificat que vous me demandez  
Je vous prie cette lettre vous dirai  
combien de fois j'ai pense a votre cher  
fils dans tout ce moment ou j'ai  
voulue vous donner quel que chose il y a  
avoir a moi que je connaissait car  
il venait me voir comme vous le savez  
mais ce dernier jour il me dit j'ai revu  
vous avec un apolo Pi Boulo et  
je ne le connais pas cela me donna  
aouter mais enfin si ten me demandez  
Le Pous vous dirai que tout moi  
comme je pour en 25 juillet la Poste  
de Chais avois saute il y avois des  
barres a cette voila le jeune homme  
qui arrive et demande des affaires

HOTEL DE LA GARE

TOUT CONFORT

Emile POUSSE

31, Boulevard de la Gare, 31

LE MANS

R. C. Le Mans 115

Téléphone 2-392

C. P. Rennes 6.207

chacun note tout  
et a midi hier nous

met Dos a Dos et l'on  
démante a M. Le Roux

quelque nous avec demande  
M. Poussy et s'est la

que nous avons été la-chi et remis en  
cette voiture q' d' du soir l'on vient nous  
prendre les effectifs l'on nous dit ensuite

Angers et s'est la que j'ai revue M. Le Roux  
nous somme monte dans la même voiture  
il était assis sur mes genoux et il

avait toujours les menottes et les mains  
derrière le Dos a s'irnage il est descendu  
de voiture et il est monte dans une

autre voiture qui nous a suivie jus-  
a la Prison et s'est la que nous nous  
somme revue pour la dernière fois:

Mais je crois que j'aquette Angers  
dans les dernier convois q' ebu  
3 aout car q' il nous ont fait  
travailler a Arville et s'est la que  
j'ai appris l'arrestation des américains  
mais mon regard a été q' motai a 5<sup>h</sup>

et ensuite des cartes. Fortol: je leur fait voir  
quelque carte et s'int-la que un qui se croit  
c'est ce Siboula et me demande est Le Roux est  
- l'il dans la salle. moi je lui fait voir M. Le Roux  
et de suite la conversation et quel que minutes  
après les voilà partie tout les 2 et en  
partant M. Le Roux me dit je vous laisse  
mon vélo mais 50 mètres n'ont pas été  
fait que M. Le Roux et jete dans une voiture  
de la Gestapo et conduit rue des Fontaines  
10 minutes plus tard c'était mon tour  
et moi fille Renée aussi que 5 était  
qui était au Comptoir a Condomme et  
tout nous avons rejoint M. Le Roux -  
Rue des Fontaines ou lui M. Le Roux avait  
déjà été battu. et ensuite ce a été mon  
tour et nous avons été questionné  
jusque a 10 h du soir: le 26 fe  
n'est entendu parler de rien mais  
le 27: a 6 h du matin a donné coup  
de botte par ci devant les étages et  
en suite nous avons été entraidé a  
chocun notre tour de la rue des Fontaines  
et la Prison des archives ou nous étions  
tout les 2 nous avons été battu a 10

De voir si je ne voyais pas mon  
camarade de prison: et le 6 mai au  
soir a été arraché des grilles dans la ville  
d'Angers pour faire des barricades et  
à 4h le soir l'on nous a ouvert les  
portes de la prison: je suis rentré le 9 au  
soir au Mans on y a retrouvé toute ma famille  
et mon fils René qui avait resté au Mans  
maintenant pour les deux François qui  
nous ont arrêté. Le Boulle a été fusillé  
à Chateaubriant je crois dans les 15  
septembre il ferait partie des 2 résistants  
allemands et Français: et Le Pais a  
été condamné à mort le 16 juin 1946  
par la cour de justice anglaise et a  
été fusillé je crois le 13 septembre 1946  
nous avons été convoqués pour tout juge-  
ment et nous étions peut être 100 personnes  
à qui il a fait des excuses.

Cher Madame si vous avez l'occasion  
de venir au Mans soit avec plaisir  
que nous vous en fassions faire avec vous  
et toute la famille se joint à moi pour  
vous transmettre nos sentiments cordiaux  
et toute la famille pense souvent à vous.  
M. Toussaint

JH. DIRECTION  
DU PERSONNEL  
DE L'ARMÉECERTIFICAT DE VALIDATION  
DES SERVICES, CAMPAGNES ET BLESSURES  
DES DÉPORTÉS ET INTERNÉS DE LA RÉSISTANCE.  
DECISION MINISTERIELLE N° 044/DIR.

## RÉFÉRENCES :

Loi du 6 août 1948  
(J. O. du 8 août 1948).  
Décret du 25 mars 1949  
(J. O. du 26 mars 1949).

NOM : AUDREN PRÉNOMS : Hector  
 Né le 8.6.1917 à PONT CROIX (Finistère)  
 Bureau de recrutement : ..... Classe : ..... N° M° de recrutement : .....  
 Déporté ~~ou interné~~ de la Résistance (1). Carte n° 100122375  
 Interné du 25.7.1944 au 31.7.1944 Déporté du 1.8.1944 au 12.4.1945  
 Déporté ~~ou interné~~ le 12.4.1945

Le grade d'assimilation attribué à l'intéressé en vue de la liquidation de ses droits est celui de

N° 25.564

Grade notifié au titre des F.F.O.pour la période de son internement et de sa déportation

## SERVICE MILITAIRE ACTIF. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Est comptée comme service militaire actif dans la zone de combat et dans une unité combattante la période  
du 25 Juillet 1944 au 12 Avril 1945Est comptée comme service militaire actif la période du //////////  
au //////////

## CAMPAGNE 1939-1945. (Article 8 de la loi du 6 août 1948.)

Déporté résistant ~~ou interné résistant~~ du 25.7.1944 au 12.4.1945soit 1 an, 8 mois, 17 jours de campagne double.Interné résistant du ////////// au ////////// A bénéficié dans le décompte des campagnes  
soit / ans, / mois, / jours de campagne simple. d'une majoration d'un an de campagne  
double, à partir du jour du décès.Blessures de guerre : **MORT POUR LA FRANCE**

Déporté résistant. — Assimilé à un blessé de guerre (articles 6 et 8 de la loi du 6 août 1948) :

Considéré comme blessé le //////////

Déporté ou interné résistant blessé de guerre (blessures réelles) :

Blessé le ///, le ///, le ///, soit : /// blessures.

Destinataire : (2)

Mme AUBEN Marie  
Quartier du Légot  
PONT CROIX (Finistère)  
Ex. "C" ; Recrt. 5° B.M. RENNES.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(2) Nom, prénoms et adresse complète.

J. U. 332733, [26243]

Paris, le 26 Juillet 1954.

Pour le Secrétaire d'Etat et par délégation :

Pour le Général Directeur  
P.O. le Lt-Colonel BOITTE  
Chef du 6° Bureau pvt.

Londres, le 1er Décembre 1945

Madame,

Je m'excuse de vous écrire si tardivement mais j'ai été très malade au retour du camp de concentration où j'étais avec votre fils.

Dans ces derniers moments, il m'a chargé d'aller vous rendre visite pour vous dire qu'il avait été arrêté en Allemagne, jamais identifié, et qu'il inculpait sa secrétaire pour son arrestation.

Votre fils est mort trois jours avant la libération par les Alliés. Je dois vous dire que nous étions 2.800 et que 131 sont rentrés, ceci à la suite d'une épidémie de typhus.

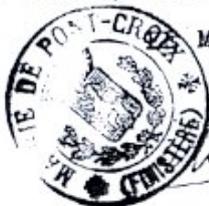
J'ai été chargé de bien vous embrasser et de dire à sa fiancée qu'elle était libre et de la remercier pour tout ce qu'elle avait fait.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer Madame, l'assurance de mon profond respect.

Commandant PHILIPPE  
11. Beaufort Gardens  
LONDRES W.3

Pour copie conforme,

Pont-Croix, le 15 Octobre 1946



MAIRE,

*[Handwritten signature]*

Adolf HITLER écrit "MEIN KAMPF" : thème de l'espace vital  
question du Couloir de Dantzig

Benito MUSSOLINI s'empare de l'Éthiopie, de l'Albanie (avril 1939) → la Grèce

Le général FRANCO prend le pouvoir en Espagne

Le JAPON attaque la Chine et rejoint l'AXE (Pacte d'Acier 1940)

LES DATES

- 03/1938 • L'Anschluss = l'Allemagne occupe l'Autriche avec l'accord de 90% des Autrichiens.
- 30/09/1938 • Les Accords de MUNICH = Allemagne - France - Angleterre
- 05/10/1938 • Annexion des Sudètes par l'Allemagne
- 09/11/1938 • "La nuit de Cristal" : pogrom en Allemagne
- 06/12/1938 • Pacte de non agression franco-allemand signé à PARIS
- 27/02/1939 • FRANCO reconnu officiellement par PARIS et LONDRES (Triomphe des ligues fascistes créées en FRANCE en 1934)
- 15/03/1939 • Les Allemands occupent PRAGUE.
- 22/08/1939 • Pacte de non agression germano soviétique signé à MOSCOU
- 01/09/1939 • L'Allemagne attaque la POLOGNE.
- 02/09/1939 • Mobilisation générale en FRANCE, alliée de la POLOGNE
- 04/09/1939 • La FRANCE et l'ANGLETERRE déclarent la guerre à l'ALLEMAGNE
- 24/11/1939 • La Gestapo fait fusiller 120 étudiants à PRAGUE en représailles pour la mort de 30 soldats SS allemands.
- 26/09/1939 • En FRANCE, dissolution du Parti Communiste
- 10/10/1939 • 14 députés communistes incarcérés
- 03/04/1940 • Condamnation des 44 députés communistes
- 10/06/1940 • L'ITALIE déclare la guerre à la FRANCE
- 17/06/1940 • Tract de Charles TILLYON contre le fascisme hitlérien
- 18/06/1940 • Appel du Général DE GAULLE à la Résistance par la B. B. C. à LONDRES.
- 22/06/1940 • Signature de l'Armistice par le Maréchal PÉTAIN doté des pleins-pouvoirs par l'Assemblée Nationale
- 10/07/1940 • Appel des députés Maurice THOREZ et Jacques DUCLOS à la Résistance
- 02/09/1940 • Appel d'André COLIN à la Résistance
- 05/11/1940 • Le Président ROOSEVELT fait voter une loi sur la neutralité des USA dans le conflit européen
- 23/12/1940 • Jacques BONSERGENT est fusillé par Les Allemands au prétexte d'une bousculade avec des soldats. Il est le 1er fusillé français sous l'Occupation.
- 11/12/1941 • L'ALLEMAGNE et l'ITALIE déclare la guerre aux U.S.A.

22/06/41 : L'Allemagne attaque URSS

07/12/41 : Pearl Harbor

Le gouvernement de Vichy, dont le Maréchal Pétain a pris la direction accepte payer 400 millions de francs par jour au 3eme REICH de Hitler, pour "dommages de guerre"